



**ASSOCIATION INDEPENDANTE DES PARENTS D'ELEVES DE
TAVERS
Vide-grenier - DIMANCHE 06 OCTOBRE 2019
Centre de TAVERS**

Règlement

- Se munir d'une pièce d'identité : carte d'identité, passeport, permis de conduire.
- L'installation se fera à partir de 6h et jusqu'à 7h30, l'installation sera possible sans réservation mais avec de l'attente et sans condition sur l'emplacement. Le bulletin d'inscription sera à compléter sur place.
- La sortie du véhicule ne pourra se faire qu'à la fin de la manifestation (18h) pour des raisons de sécurité.
- Les exposants seront placés individuellement.
- Les exposants s'engagent à respecter l'emplacement qui leur aura été attribué et à respecter le périmètre prévu.

Pour la sécurité, nous vous informons qu'un passage sur la route par un véhicule de pompiers sera fait dès l'installation des brocanteurs. Un marquage au sol à ne pas dépasser sera fait sur votre emplacement. Merci de votre compréhension.

- Chaque exposant s'engage à laisser son emplacement dans l'état de propreté initiale. Un sac poubelle leur sera remis.
- Le tarif des emplacements est fixé à 2,50 euros le mètre linéaire.
- La Vente de Boisson et de Restauration est exclusivement réservée à l'A.I.P.E.
- Les artisans sont autorisés à exposer suivant les conditions fixées par l'A.I.P.E.

Renseignements et Contact AIPE : aipe.tavers@gmail.com